

Communiqué de presse d'Initiative Citoyenne

Incompétence scientifique flagrante de l'ONE : sa direction médicale doit démissionner !

Le 9 février dernier, l'ONE publiait un XIème mensonge sur son site internet au sujet des vaccins, affirmant que « **jamais les vaccins n'entraînent les complications de la maladie contre laquelle ils protègent.** »¹

Une telle affirmation est SCIENTIFIQUEMENT FAUSSE puisque, selon diverses études scientifiques, plusieurs vaccins peuvent tout à fait entraîner les complications des maladies qu'ils sont pourtant censés prévenir.

Par exemple, comme en témoigne la littérature médicale mondiale, le vaccin contre la rougeole (ou le ROR) peut tout à fait entraîner des encéphalites que l'ONE ne semble attribuer qu'aux seuls cas de rougeole naturelle. Autre exemple : le vaccin anti-hépatite B, qui se retrouve inclus dans le vaccin hexavalent pour nourrissons, peut entraîner des hépatites aiguës et auto-immunes, pouvant s'accompagner d'une destruction des cellules du foie, comme pourrait le faire dans une minorité de cas le virus de l'hépatite B, à l'état naturel.

Cet XIème mensonge de l'ONE n'est pas anodin car il témoigne au minimum d'une incompétence scientifique préoccupante de cette instance qui s'octroie cependant le pouvoir exorbitant d'exiger 8 vaccins de tous les enfants comme condition d'admission en milieu d'accueil.

C'est la raison pour laquelle Initiative Citoyenne a adressé hier **un courrier recommandé à Mme Fadila Laanan, Ministre de la Santé en Communauté Française**², lui démontrant ce mensonge et lui demandant en conséquence la démission de la direction médicale de l'ONE, bien évidemment responsable d'une désinformation aussi inadmissible du public en matière de santé publique.

La publicité gouvernementale de la Fédération Wallonie-Bruxelles en faveur des vaccins ayant déjà été jugée « trompeuse » par le Jury d'Ethique Publicitaire³, reste bien sûr à savoir si « ceux qui trompent le public » ne finiront pas par se soutenir entre eux.

Quoi qu'il en soit, Initiative Citoyenne tient à rappeler l'absence de réponse de l'ONE à ses questions pourtant extrêmement claires, envoyées par recommandé en date du 5 décembre dernier, et faisant suite à un autre mensonge précédent de l'Office au sujet de la prétendue « sécurité » des vaccins.⁴

Mais nous tenons également à souligner la gravité extrême de cette situation où des enfants sont piqués à la chaîne alors que de l'aveu même de travailleurs de l'ONE, s'exprimant anonymement encore tout récemment sur RTL⁵, ils ne sont pas du tout informés des risques des vaccins !

Ces exigences vaccinales ne peuvent plus être acceptées de la part de personnes et d'instances qui connaissent visiblement si mal ces produits. Il faut donc d'une part remplacer au plus vite les personnes incompétentes et d'autre part, tirer les conclusions qui s'imposent si d'autres ne sont toujours pas en mesure d'apporter des réponses, ce qui signifie en d'autres mots, rétablir une liberté vaccinale qui n'aurait jamais dû cesser d'exister et qui est parfaitement compatible avec la santé publique dans tous les autres pays où elle a toujours été la règle.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée, Sophie Meulemans

Initiative.citoyenne@live.be <http://www.initiativecitoyenne.be>

¹ <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/dec-2011/Site-ONE--9-fevrier-2012.pdf>

² <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/dec-2011/Second-courrier-a-F.-Laanan- Mensonge-ONE .pdf>

³ <http://ddata.over-blog.com/xxxvyy/3/27/09/71/DECISION-JEP--9-nov.-2011.pdf>

⁴ <http://www.initiativecitoyenne.be/article-securite-des-vaccins-l-one-se-derobe-et-n-assume-pas-ses-propos-94164173.html>

⁵ <http://www.initiativecitoyenne.be/article-la-vaccination-en-question-l-emission-interpellante-de-rtl-99779978.html>